



Conseil économique et social

Distr. générale
21 février 2008
Français
Original : anglais

Commission du développement durable

Seizième session

5-16 mai 2008

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Module thématique du cycle d'application

2008-2009 – session d'examen

Développement rural

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Les programmes et politiques mis en œuvre afin de réduire la pauvreté en milieu rural ont donné des résultats inégaux. Dans de nombreux pays en développement, une grande partie de la population rurale n'a pas encore accès aux services sociaux de base tels que les soins de santé, l'éducation, l'approvisionnement en eau et l'assainissement ni à des sources énergétiques modernes. Les marchés demeurent embryonnaires et le développement des infrastructures s'est laissé distancer par la croissance démographique. Pour surmonter ces problèmes, il importe de centrer les efforts sur les programmes qui contribuent à accroître l'efficacité et la productivité agricoles, à exploiter les possibilités qu'offre le secteur non agricole, à renforcer la gestion des ressources naturelles et à améliorer la qualité de l'infrastructure rurale. En outre, pour relever le défi du développement rural durable, il est essentiel d'avoir l'accès au secteur financier rural, aux marchés locaux, à la technologie, à l'éducation et autres services sociaux.

* E/CN.17/2008/1.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–3	3
II. Examen de la mise en œuvre	4–66	3
A. Données chiffrées sur la pauvreté rurale	4–7	3
B. Programmes et politiques de développement rural	8–45	5
C. Gestion des ressources naturelles	46–59	17
D. Financements ruraux	60–64	20
E. Accès aux marchés locaux	65–66	22
III. Difficultés persistantes	67–73	22

I. Introduction

1. Le présent rapport contient une mise à jour de l'analyse des progrès accomplis dans la mise en œuvre du cadre convenu sur le plan international pour le développement rural, tel que formulé au chapitre 14 d'Agenda 21¹ intitulé « Promotion d'un développement agricole et rural durable » (résolution S-19/2 de l'Assemblée générale, annexe) ainsi que dans le Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable (« Plan de mise en œuvre de Johannesburg »)² et à l'occasion de différentes sessions de la Commission du développement durable.

2. Outre le développement rural, la Commission examinera également à sa seizième session les progrès accomplis dans la mise en œuvre des modules thématiques ci-après : agriculture, sols, sécheresse, désertification et progrès d'ensemble enregistrés sur le continent africain. Ces questions sont interdépendantes et constituent des éléments importants du programme de développement rural, tout particulièrement dans le cas de l'Afrique. Chaque module thématique a fait l'objet d'un rapport distinct et les renvois voulus à ces documents sont indiqués le cas échéant. Il est en outre souligné dans le présent rapport que le développement rural s'étend aux activités agricoles et non agricoles, bien que celles-ci occupent une moindre place dans les programmes de développement rural.

3. Le présent rapport s'appuie sur les informations et les données issues : a) des rapports nationaux sur le développement rural soumis au secrétariat de la CDD; b) des résultats des travaux des réunions d'application régionale et des institutions spécialisées des Nations Unies telles que le Fonds international de développement agricole (FIDA) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO); et c) des analyses effectuées par les banques de développement et les grands groupes concernés.

II. Examen de la mise en œuvre

A. Données chiffrées sur la pauvreté rurale

4. Selon les estimations, 1,2 milliard de personnes vivent dans une pauvreté extrême dans les pays en développement. La pauvreté est concentrée dans les zones rurales et le restera pendant plusieurs décennies encore. Si l'on considère un seuil de pauvreté international fixé à 1 dollar par jour, 75 % environ des pauvres dans les pays en développement vivent dans les zones rurales³. Le taux de pauvreté mondial a reculé de 5,5 points de pourcentage entre 1993 et 2002, passant de 27,8 % à 22,3 %, ce qui signifie que le nombre de miséreux a diminué de 106 millions en 10 ans. Il est important de souligner que la réduction du nombre de pauvres dans le

¹ *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.I.8 et rectificatifs), vol. I : *Résolutions adoptées par la Conférence*, résolution 1, annexe II.

² *Rapport du Sommet mondial pour le développement durable, Johannesburg (Afrique du Sud), 26 août-4 septembre 2002* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.03.II.A.1), chap. I, résolution 2, annexe.

³ Voir *Rapport sur le développement dans le monde, 2008 : l'agriculture au service du développement*.

monde tient essentiellement au recul de la pauvreté en milieu rural : pendant la même période, le nombre de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour a diminué de 153 millions en milieu rural mais augmenté de 47 millions en milieu urbain, en partie du fait de l'accélération de l'exode rural.

5. Bien que la méthodologie employée dans l'étude de la Banque mondiale définisse la pauvreté en termes de consommation des ménages par habitant, cette définition n'est pas exhaustive et ne tient pas compte des effets de l'accès à d'autres services sociaux de base. L'expérience montre que la pauvreté rurale a des causes diverses, telles que le manque de débouchés économiques, l'accès insuffisant aux services sociaux (eau et assainissement, santé, éducation, par exemple), aux actifs essentiels, aux marchés et à l'information, et la participation limitée au processus décisionnel.

6. Les données régionales présentées dans le tableau ci-dessous font apparaître des écarts importants entre régions dans le monde en développement, à la fois en termes de répartition des pauvres entre les villes et les campagnes et en termes de taux de pauvreté en milieu urbain et en milieu rural. En 2002, l'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne affichaient les taux de pauvreté rurale les plus élevés (39 % et 51 % respectivement), et le nombre absolu de pauvres a augmenté dans les deux régions depuis 1993.

7. À l'échelle mondiale, la proportion de ruraux vivant avec moins d'un dollar par jour a diminué, grâce essentiellement aux gains enregistrés en Chine, mais elle demeure très élevée. Le taux de pauvreté rurale est tombé de 37 % en 1993 à 29 % en 2002, mais reste plus de deux fois supérieur au taux de pauvreté urbaine (13 %).

Tableau 1

Pauvreté urbaine et rurale par rapport au seuil de pauvreté fixé à 1,08 dollar par jour en 2002 (contre une parité de pouvoir d'achat de 1 dollar par jour en 1993)

Région	Nombre de pauvres (en millions)		Indice numérique (en pourcentage)		Proportion de pauvres vivant en milieu urbain (en pourcentage)	Proportion de pauvres vivant en milieu rural (en pourcentage)
	Urbain	Rural	Urbain	Rural		
Asie de l'Est et Pacifique	16,27	223,23	2,28	19,83	6,79	93,21
Europe orientale et Asie centrale	2,48	4,94	0,83	2,87	33,40	66,60
Amérique latine et Caraïbes	38,33	26,60	9,49	21,15	59,03	40,97
Moyen-Orient et Afrique du Nord	1,21	4,88	0,75	3,82	19,87	80,13
Asie du Sud	125,40	394,34	32,21	39,05	24,13	75,87
Afrique subsaharienne	98,84	228,77	40,38	50,86	30,17	69,83
Total	282,52	882,77	12,78	29,32	24,24	75,76
Sans la Chine	278,52	707,76	16,28	31,72	28,24	71,76

Source : Rapport sur le développement dans le monde, 2008.

B. Programmes et politiques de développement rural

8. Un grand nombre de pays à économie essentiellement rurale ont mis en œuvre, avec plus ou moins de succès, divers programmes et politiques principalement axés sur la création d'emplois et la réduction de la pauvreté. L'examen des stratégies de réduction de la pauvreté (SRP) existantes montre que les régions rurales ne reçoivent pas une attention suffisante : les stratégies proposées mettent davantage l'accent sur le secteur agricole que sur le secteur rural et elles font une plus grande place à l'accroissement de la productivité agricole qu'à la réduction de la pauvreté rurale⁴. Dans certains cas, la prestation de services sociaux pour améliorer les moyens d'existence et la gestion des ressources naturelles sont à peine abordées, alors qu'il s'agit-là d'activités essentielles pour répondre aux besoins de subsistance des ruraux pauvres.

9. L'expérience montre que les approches efficaces pour réduire la pauvreté et la vulnérabilité des populations rurales ne se limitent pas aux investissements en faveur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. L'on peut citer, à cet égard, plusieurs domaines dans lesquels les interventions se sont avérées efficaces pour faire reculer la pauvreté rurale, notamment l'infrastructure rurale, la conservation des ressources naturelles, la réforme foncière, les droits relatifs à l'eau, l'autonomisation des femmes et les possibilités d'emploi non agricole. L'encadré 1 présente quelques exemples concluants.

Encadré 1

Bonnes pratiques de développement rural : quelques exemples

Chine : l'industrialisation rurale, le développement des entreprises et la valorisation des ressources humaines sont utilisés en tant qu'éléments complémentaires du développement rural, ce qui permet à la main-d'œuvre rurale excédentaire de se lancer dans la création d'entreprises sans quitter leur foyer dans les zones rurales.

République de Corée : l'organisation et l'autonomisation des collectivités, alliées au développement des infrastructures, ont clairement contribué à des modes de vie sains, ce qui a permis d'atteindre des niveaux de développement social plus élevés.

Inde : l'amélioration des relations entre les citoyens et les autorités du district de Dhar a facilité le dialogue, la formation de nouvelles alliances, l'établissement de réseaux interpersonnels et la création de liens intersectoriels. L'autonomisation a été renforcée et la gouvernance s'est améliorée grâce à un meilleur accès et un plus grand contrôle de l'information.

Bangladesh : le projet de téléphone de village lancé dans le pays démontre clairement les avantages de l'accès aux technologies de l'information – il conjugue l'expérience de la Grameen Bank dans le

⁴ « Achieving the Millennium Development Goals: Rural investment and enabling policy », document de travail pour la vingt-huitième session du Conseil des Gouverneurs du Fonds international de développement agricole (FIDA), Rome. Voir également le portail du FIDA sur la pauvreté à l'adresse suivante : <http://www.ruralpovertyportal.org/english/regions/africa/mwi/approaches.htm>.

secteur des microentreprises villageoises aux dernières innovations en matière de téléphonie mobile pour fournir aux pauvres des services de télécommunications modernes.

Pakistan : un élément essentiel du Programme Aga Khan de soutien rural a consisté à créer des institutions villageoises ou à renforcer celles qui existent afin d'aider les habitants à identifier leurs besoins prioritaires et à déterminer les meilleurs moyens de gérer les ressources collectives dans l'intérêt de tous.

Source : <http://www.unescap.org/rural/bestprac/index.htm>.

10. L'aide publique au développement dans le secteur agricole et rural n'a cessé de diminuer depuis 1988. Seulement 8 % environ de l'Aide publique au développement bilatérale va aujourd'hui au développement rural. Les prêts consentis par la Banque mondiale dans le secteur rural durant la période 1999-2001 ont avoisiné environ 5 milliards de dollars seulement par an, en moyenne, soit quelque 25 % du montant total des prêts de la Banque, alors même que la pauvreté a progressé dans les zones rurales⁵.

11. Malgré la grande attention portée au renforcement des capacités dans les programmes de développement rural, des lacunes majeures subsistent, qu'il est essentiel de combler pour mobiliser les communautés rurales et leur donner les moyens d'agir grâce à des programmes de formation, d'éducation et de sensibilisation, ainsi que par le biais du transfert de technologie. La mauvaise qualité et l'insuffisance des infrastructures rurales entravent fortement les communications, l'accès aux marchés et à l'information, et la valorisation du potentiel humain. La presse locale, la radio rurale et les nouvelles technologies de l'information et des communications revêtent une importance cruciale au regard de la sensibilisation des communautés rurales et de leur accès à l'information et aux conseils techniques.

12. Le contenu et la portée des programmes de développement rural ont beaucoup évolué au cours des dernières décennies, qu'il s'agisse de faire face aux problèmes de sécurité alimentaire ou de concevoir le développement rural selon une approche plus intégrée prévoyant notamment l'autonomisation des populations locales et la protection et la gestion des ressources naturelles. Au nombre des problèmes importants mis en lumière durant ce processus évolutif, on mentionnera : a) les capacités limitées du secteur public au niveau local; b) le manque de moyens des populations rurales pour mettre en œuvre les programmes de développement rural; c) le manque de concertation entre les acteurs qui participent à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes de développement rural; d) la forte dépendance à l'égard de l'assistance technique et l'attention insuffisante portée aux besoins de renforcement des capacités locales; e) la méconnaissance des questions multisectorielles et de portée générale; et f) la distorsion des efforts nationaux de développement en faveur des zones urbaines, qui reçoivent une partie disproportionnée des ressources.

⁵ Voir Csaba Csaki, « Reaching the Rural Poor: A Renewed Strategy for Rural Development », Banque mondiale 2003.

1. Développement agricole

13. L'agriculture reste le principal pilier de la lutte contre la pauvreté rurale en ce sens qu'elle procure des nutriments essentiels en même temps que des emplois et des activités rémunératrices aux travailleurs ruraux. Par exemple, le revenu réel moyen des petits exploitants dans le Sud de l'Inde a augmenté de 90 % et celui des ouvriers agricoles de 125 % durant la période 1973 à 1984, en conséquence de la Révolution verte⁶. La plupart des pays qui n'ont pas engagé de réforme agricole sont encore aux prises avec la pauvreté, la faim et la stagnation économique. C'est tout particulièrement le cas de l'Afrique subsaharienne, où se trouvent 16 des 18 pays dont la population est la plus sous-alimentée au monde.

Encadré 2

Liens entre eau, agriculture et pauvreté

Un examen des liens entre l'eau et la pauvreté dans six pays asiatiques a permis de tirer les conclusions suivantes : a) l'accès à l'eau et à l'irrigation dans le secteur agricole réduit l'incidence de la pauvreté chronique; b) l'irrigation a un impact plus grand sur la pauvreté lorsque les propriétés foncières sont équitablement réparties; c) pour que les mesures de réduction de la pauvreté rurale soient efficaces, le développement de l'approvisionnement en eau et des systèmes d'irrigation destinés à l'agriculture doit privilégier les collectivités, les régions et les localités pauvres; et d) la répartition inégale des terres est associée à une répartition inégale des avantages tirés de l'eau destinée à l'agriculture.

Source : Hussain et al., *Agricultural Water and Poverty Linkages: Case Studies on Large and Small Systems*, Banque asiatique de développement, 2004.

14. L'élevage représente plus de la moitié de la valeur de la production agricole à l'échelle mondiale, et un tiers dans les pays en développement. En plus de contribuer à améliorer les moyens d'existence, à créer des emplois et à réduire la pauvreté en milieu rural, l'élevage est une source essentielle de capitaux pour les ruraux pauvres. Il ressort ainsi d'une étude sur la dynamique de la pauvreté des ménages menée auprès de 20 communautés du Kenya que plus de 40 % des ménages qui étaient sortis de la pauvreté y étaient parvenus en diversifiant leurs sources de revenu agricole, principalement en achetant du bétail. Le paysage institutionnel du secteur est en évolution. Depuis 10 ans, le secteur public et le secteur privé jouent des rôles de plus en plus distincts, l'idée étant que l'État en fasse davantage avec moins de ressources. L'amélioration de l'infrastructure matérielle ne s'est cependant pas accompagnée d'une amélioration de l'infrastructure institutionnelle.

15. Bien que les pays aient lancé des initiatives et des programmes visant spécifiquement à améliorer la productivité agricole, les résultats sont inégaux (voir E/CN.17/2008/3). En Afrique, par exemple, l'Alliance pour une révolution verte en Afrique a été lancée en vue de former de jeunes agronomes et d'améliorer les

⁶ Ibid.

variétés de cultures, ce qui a permis de mettre au point plusieurs variétés améliorées et de les commercialiser. À l'heure actuelle, 63 % des pays africains affectent moins de 6 % de leur budget national à l'agriculture, alors que l'objectif convenu dans la Déclaration de Maputo adoptée en 2003 (voir A/58/626, annexe I) était d'y consacrer au moins 10 %. Dans les pays d'Asie du Sud, les politiques sont principalement axées sur l'augmentation de la productivité agricole et l'amélioration de l'infrastructure physique rurale.

16. En Amérique latine et dans les Caraïbes, plusieurs initiatives d'ordre pratique ou stratégique ont été lancées pour s'attaquer au problème de la pauvreté rurale en améliorant les pratiques agricoles, l'accent étant mis sur la participation accrue des ruraux pauvres, notamment en El Salvador, au Guatemala, au Honduras et au Nicaragua. Ces initiatives visent notamment à fournir les informations et les connaissances nécessaires pour aider à concevoir des stratégies de réduction de la pauvreté et de développement rural durable, ainsi que pour promouvoir l'innovation dans le secteur agricole et agroalimentaire de manière à pouvoir faire face à la concurrence grandissante sur les marchés locaux et mondiaux⁷.

17. La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en matière de lutte contre la pauvreté et la faim passe par l'amélioration de la productivité et de la rentabilité du secteur agricole, entre autres éléments indispensables, mais les perspectives d'amélioration de la productivité agricole sont limitées par de nombreux facteurs, comme les régimes fonciers archaïques, la mauvaise qualité des sols, la pratique de l'agriculture de subsistance, le manque d'accès aux marchés et aux biens d'équipement, les coûts de transport élevés, les fortes variations climatiques et la rareté de l'eau. Les technologies modernes ne sont tout simplement pas économiques lorsque les agriculteurs doivent acheter leurs engrais et autres intrants chimiques à un prix qui est trois à cinq fois supérieur au cours mondial⁸. Il est particulièrement difficile d'accroître la production de denrées alimentaires de base en Afrique, où le développement agricole dépend d'infrastructures rurales insuffisantes et d'institutions faibles.

18. Dans la plupart des pays en développement, l'expérience montre en outre que la modification ou la réorientation des politiques publiques n'a pas vraiment contribué à faciliter l'accès des producteurs au savoir et aux facteurs de production; à promouvoir les systèmes de production écologiquement viables et à assurer le respect de normes de santé publique et de sécurité alimentaire; ni à encourager le développement de marchés et d'installations de transformation efficaces. La fiscalité, les subventions publiques et les interventions directes de l'État sur le marché n'ont pas eu un effet véritablement sensible sur l'économie.

19. Dans les pays en développement, l'investissement dans la recherche et le développement agricoles a considérablement ralenti au cours des 10 dernières années bien qu'il ait généré d'importants avantages sociaux pendant la même période. Alors que les dépenses publiques de recherche et développement ont stagné dans les pays en développement, elles ont presque doublé dans les pays développés,

⁷ Voir http://www.ruta.org/temasdeTrabajo_PACA.php?id=2#desarrollandoPolitica.

⁸ Hazell, Peter, « Is agriculture still important for economic development and poverty reduction? », commentaire, Forum de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, septembre 2005.

creusant encore l'écart entre pays riches et pays pauvres en termes de connaissances⁹.

2. Activités non agricoles

20. Les efforts déployés pour réduire la pauvreté rurale sont plus efficaces, a-t-on noté, lorsque le développement agricole s'accompagne d'une croissance non agricole dans le secteur rural. Dans la plupart des pays, les activités non agricoles assurent 30 % à 50 % des revenus en milieu rural¹⁰. La Banque mondiale classe les pays en trois catégories : pays à vocation agricole, pays en mutation et pays urbanisés, en se fondant sur la contribution de l'agriculture à la croissance globale et la proportion de ruraux dans la population pauvre (ceux qui vivent avec moins de deux dollars par jour).

21. La plupart des pays dont l'économie est fondée sur l'agriculture se trouvent en Afrique subsaharienne. Même dans ces pays, la croissance de l'agriculture peut stimuler la demande intérieure de produits industriels et de services. Dans les pays en mutation, principalement en Asie, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, l'économie rurale non agricole alimente l'essentiel de la croissance globale. En Inde et en Indonésie, selon les estimations, la croissance des services ruraux a contribué autant que la croissance agricole, sinon davantage, à la réduction de la pauvreté. Le commerce et le transport en milieu rural, s'agissant principalement des produits alimentaires, assurent quelque 30 % des revenus ruraux non agricoles.

22. Dans les pays urbanisés où le secteur rural occupe une place moins importante, l'expansion des activités non agricoles n'est pas nécessairement liée à l'agriculture. Dans ces pays, qui sont concentrés en Europe orientale et en Amérique latine, l'agriculture ne représente que 6 % de l'économie. Dans certains pays d'Amérique latine, les activités rurales non agricoles ont progressé de plus de 10 % par an durant la période 1980 à 2000. Entre 1960 et 2002, leur part de l'emploi total en milieu rural a augmenté de 25 % à 49 % au Chili et de 14 % à 31 % au Brésil. Bien que le secteur agricole de ce dernier pays ait également enregistré une croissance remarquable, la réduction de la pauvreté rurale a principalement résulté des transferts de revenus et de la création d'emplois dans le secteur rural non agricole, grâce notamment à l'adoption de pratiques agricoles plus rentables (culture sans travail du sol), ce qui a également allégé le travail des petits exploitants et leur a permis de se tourner vers des activités économiques à plus forte valeur ajoutée, ou vers d'autres activités économiques non agricoles.

3. Accès aux services sociaux et développement des infrastructures

*Eau et assainissement*¹¹

23. Quelque 84 % de la population privée d'accès aux sources améliorées d'eau potable vivent en milieu rural. Seulement 39 % de la population rurale mondiale disposent d'infrastructures sanitaires améliorées. Bien que la situation s'améliore

⁹ Voir <http://www.asti.cgiar.org> et *Rapport sur le développement dans le monde, 2008 : l'agriculture au service du développement*, tableau 7.1.

¹⁰ *Rapport sur le développement dans le monde, 2008 : l'agriculture au service du développement*, p. 203 de l'anglais.

¹¹ La plupart des statistiques relatives à l'accès présentées dans cette partie sont tirées du rapport sur le Programme commun Organisation mondiale de la Santé/Fonds des Nations Unies pour l'enfance de surveillance de l'eau et de l'assainissement (2006).

avec le temps, 49 % seulement de la population rurale mondiale seront desservis en 2015 si les tendances actuelles se poursuivent, et la situation relative de la population rurale restera extrêmement défavorable d'ici là.

24. Le manque d'accès à l'eau salubre et à des moyens d'assainissement adéquats est à l'origine de nombreuses maladies en Afrique et contribue aux taux élevés de mortalité infantile et maternelle dans un grand nombre de pays. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la moitié environ de la population africaine est atteinte d'une ou plusieurs des six maladies transmises par l'eau.

25. Plusieurs initiatives ont été lancées pour améliorer l'accès aux services d'approvisionnement en eau et d'assainissement ainsi que la gestion des ressources en eau (voir E/CN.17/2008/11). On peut citer à titre d'exemple, en Afrique : i) la création du Conseil des ministres africains sur l'eau pour promouvoir la coopération en faveur de l'élimination de la pauvreté par une meilleure gestion de l'eau; et ii) le lancement en 2002 du Fonds africain pour l'eau, en vue de renforcer les capacités et de promouvoir l'aménagement des politiques ainsi que la réforme des institutions et du droit dans le secteur de l'eau. Des partenariats entre les entreprises de distribution d'eau sont mis en place et institutionnalisés dans différentes régions (voir encadré 3).

Encadré 3

**Initiative d'approvisionnement en eau
et de mise en place de structures d'assainissement
au niveau des zones rurales en Afrique**

La majorité de la population africaine vit en milieu rural (62 %), où les chiffres en termes d'accès à l'approvisionnement en eau et aux services d'assainissement sont les plus faibles : 47 % des ruraux ont accès à l'eau et 45 % à des structures d'assainissement. Pour relever les défis qui se posent dans le domaine de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, la Banque africaine de développement a lancé l'Initiative d'approvisionnement en eau et de mise en place de structures d'assainissement au niveau des zones rurales. L'objectif global de cette initiative est la réduction de la pauvreté par la fourniture d'eau potable et de services d'assainissement de base à 80 % de la population rurale en Afrique d'ici à 2015, cette couverture devant atteindre 100 % en 2025. Le montant total des investissements nécessaires pour atteindre ces objectifs est estimé à environ 14,2 milliards de dollars.

Source : <http://www.afdb.org/portal>.

26. Les grands défis à relever pour assurer des services efficaces et durables d'approvisionnement en eau et d'assainissement en milieu rural consistent notamment : a) à décentraliser la gestion au niveau approprié le plus bas possible; b) à associer les collectivités à la planification, au financement, à la mise en place et à l'exploitation des réseaux d'adduction d'eau; c) à intégrer la fourniture de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement aux stratégies de développement

rural; d) à mettre à disposition les fonds et les capacités nécessaires pour assurer la viabilité et le fonctionnement des réseaux d'adduction d'eau dans les zones rurales; et e) à reproduire à plus grande échelle les expériences concluantes. Il faut à l'évidence augmenter le volume des ressources, ce qui ne sera efficace que si les collectivités peuvent assurer la viabilité des équipements.

Énergie rurale

27. Deux milliards et demi de personnes dépendent actuellement de combustibles traditionnels tels que le bois, les déjections animales et les résidus agricoles pour le chauffage et la cuisson des aliments. Bien que 800 millions de personnes dans les pays en développement aient été raccordées à des réseaux d'électricité au cours des 20 dernières années, 1,6 milliard de personnes n'ont toujours pas accès à l'électricité, principalement dans les zones rurales¹². Dans la plupart des cas, les cadres de politique générale ne permettent toujours pas de s'attaquer aux problèmes de l'énergie, notamment dans les plans de développement rural, pour ce qui est en particulier de donner accès à des services énergétiques modernes et abordables pour la cuisson des aliments et le chauffage.

28. Les subventions ont le plus souvent visé à promouvoir la consommation plutôt que l'accès. À cela s'ajoute le fait que les subventions en faveur de la consommation d'électricité ont tendance à bénéficier davantage aux riches qu'aux pauvres. Si l'on entend surmonter ces obstacles, il faut d'une part mettre en place les méthodes, les structures et les capacités voulues au niveau local pour attirer l'investissement dans les services énergétiques, et d'autre part mobiliser des ressources pour investir dans l'énergie rurale au service du développement.

Services de santé

29. Les populations rurales des pays en développement ont longtemps souffert de diverses maladies d'origine hydrique et propagées par les insectes qui ont réduit leur capacité de production et, partant, leurs chances d'échapper à la pauvreté. Les inégalités dans l'accès aux services de santé se sont creusées au cours des 10 dernières années : d'un côté l'on trouve les groupes privilégiés vivant dans les centres urbains et ayant accès aux hôpitaux privés dotés des équipements les plus modernes, parfois avec des subventions publiques, et de l'autre, une majorité de pauvres abandonnés aux forces du marché, notamment dans les zones rurales, où les dépenses médicales se classent au deuxième rang des facteurs d'endettement.

30. Si l'on est parvenu à réduire l'incidence de maladies telles que la schistosomiase, d'autres maladies représentent encore une menace grave dans les zones rurales, notamment le paludisme, la tuberculose et le VIH/sida. La prévalence du VIH/sida, en particulier en Afrique subsaharienne, a réduit le nombre d'adultes capables de subvenir aux besoins de leur famille et de contribuer à l'économie rurale. Le paludisme exacerbe la pauvreté rurale en raison du coût du traitement et des heures de travail perdues. Plusieurs pays pauvres ont doublé les dépenses publiques de santé et d'éducation depuis 2000 mais l'État n'a toujours pas les moyens de payer des salaires décents¹³. L'expérience d'un certain nombre de pays

¹² *World Energy Outlook, 2006*, Agence internationale de l'énergie.

¹³ « Paying for People: Financing the skilled workers needed to deliver health and education services for all », document d'orientation d'Oxfam, avril 2007.

montre que les campagnes de recrutement à grande échelle aident à combler le manque de personnel à court terme (voir l'encadré 4).

Encadré 4

Extension des services de santé rurale

Pakistan : agents de santé féminins. Le Pakistan a créé en 1994 un programme d'expansion des services de planification familiale et de soins de santé primaires. Quelque 80 000 agents de santé féminins dispensent des services de santé de base à près de 70 % de la population et assurent le suivi des données. Grâce à ce programme, des milliers de ruraux qui n'étaient jusqu'à présent pas desservis ont maintenant accès aux services de santé publique et à certains services de santé maternelle.

Thaïlande : Recrutement en faveur des populations rurales. Entre 1979 et 2000, le Gouvernement thaïlandais a lancé une série de réformes dans le secteur de la santé pour redresser les inégalités dans la répartition géographique du personnel de santé. Chaque fois que des réformes ont été adoptées, elles ont soit entraîné un exode des compétences du secteur public vers le secteur privé soit inversé cette tendance en faveur du système de santé publique, selon la nature des réformes et les mesures d'incitation prévues.

République islamique d'Iran : Développement d'un système complet de formation et de santé. Depuis 1985, les agents de santé rurale en Iran sont choisis parmi la population locale et formés sur place. Résultat : l'accès s'est rapidement élargi dans toutes les régions, les principaux indicateurs de santé se sont sensiblement améliorés et la dépendance à l'égard des travailleurs médicaux étrangers a entièrement disparu après que le nombre de médecins formés localement ait été multiplié par cinq. Ce système a permis d'atteindre une couverture vaccinale quasi universelle et de réduire de 70 à 33 décès pour 1 000 le taux de mortalité parmi les enfants de moins de 5 ans, en l'espace de 15 ans.

Source : Du personnel et des salaires : Le financement des travailleurs qualifiés nécessaires pour fournir des services d'éducation et de santé pour tous, document d'information d'Oxfam, avril 2007.

31. Le principal obstacle à la formation et au recrutement de professionnels de la santé est l'impossibilité de financer de solides systèmes publics. Globalement, l'OMS a proposé dans le rapport qu'elle a présenté en 2001 à la Commission macroéconomie et santé une dépense de 34 dollars par habitant – comparés aux niveaux existants qui oscillaient entre 13 et 21 dollars – pour les systèmes de santé, en vue de fournir des services de santé de base universels. Pour surmonter les problèmes de financement, les chefs d'État de l'Union africaine se sont réunis à Abuja en 2002 et se sont engagés à accroître les investissements publics en faveur de la santé, en tablant sur un objectif de 15 % du budget national. Il s'agit certes

d'une tâche difficile : parmi les pays qui connaissent une pénurie de personnel de santé, seulement sept consacrent au moins 15 % de leur budget national à la santé.

Infrastructure rurale

32. Le manque d'accès aux infrastructures restreint fortement la gamme des produits et services offerts aux ruraux pauvres, tels que l'électricité, le téléphone, le transport, les écoles, les centres de santé, les centres urbains et les marchés¹⁴. Les pays en développement souffrent d'énormes carences en services et le contraste entre les infrastructures urbaines et les infrastructures rurales est saisissant.

33. Il ressort des statistiques disponibles que 46 % des ménages ruraux ont accès à l'électricité, contre 89 % des ménages urbains; 12 % des ménages ruraux ont l'eau courante, contre 59 % des ménages urbains; et 7 % des ménages ruraux sont raccordés au réseau d'égouts, contre 61 % des ménages urbains¹⁵. Les ménages ruraux sont très peu nombreux à avoir le téléphone – seulement 8 %, contre 38 % des ménages urbains. Un fait nouveau encourageant est l'augmentation rapide du nombre de propriétaires de téléphones portables, qui permettent aux agriculteurs de communiquer avec des acheteurs potentiels de leurs produits et d'avoir accès aux services d'information sur le marché structuré. Dans certains pays, toutefois, l'État doit promouvoir davantage l'accès à ces innovations technologiques. Quelque 700 millions de ruraux habitent à plus de 2 kilomètres d'une route utilisable en toute saison. Les obstacles liés à l'inadéquation des infrastructures compliquent la vie quotidienne de bon nombre d'entre eux, pour lesquels échapper à la pauvreté semble impossible.

34. Le manque d'accès aux infrastructures continue de faire peser un fardeau disproportionné sur les femmes rurales dans certaines régions de l'Afrique subsaharienne, où les femmes consacrent chaque jour plusieurs heures aux trajets et aux transports nécessaires uniquement pour subvenir aux besoins de subsistance de leurs foyers. Une population très dispersée, le faible volume d'activité économique et la rareté des services fournis sont des problèmes graves qui empêchent la mise en place d'infrastructures rurales rentables, et des investissements importants et de nouvelles approches, telles que la création de pôles de transport, seront nécessaires pour les surmonter. Dans les pays en développement, de nombreuses communautés rurales ont du mal à commercialiser leurs produits agricoles en raison des difficultés d'accès routier aux marchés et du manque d'installations de transformation. Il est essentiel que l'État investisse pour améliorer l'accès aux routes rurales et aux services de transport de manière à réduire les coûts de transport et les délais d'acheminement vers les marchés.

35. Le fossé numérique en milieu rural est imputable d'une part au manque d'infrastructures de télécommunications et de connectivité, et d'autre part aux disparités économiques, ce à quoi contribue l'insuffisance des capacités humaines disponibles pour exploiter ces technologies, le résultat étant que les communications et l'échange d'informations sont moins efficaces en milieu rural. Pour résumer, la réduction de la pauvreté peut s'accélérer si les interventions dans le secteur des routes rurales, de l'irrigation et de l'électrification des zones rurales ont lieu aux

¹⁴ Alberto Zezza, Paul Winters *et al.*, « Rural household access to assets and agrarian institutions; a cross country comparison », Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2007.

¹⁵ Ibid.

endroits d'une importance décisive afin de produire un effet de répartition et d'entraînement favorable aux pauvres¹⁶.

4. Les groupes vulnérables et le développement rural

36. Pour être efficaces, les politiques et les programmes de développement rural doivent tenir compte des disparités entre les sexes et des besoins des groupes socialement et économiquement défavorisés. D'une manière générale, les tendances actuelles ne vont pas dans ce sens. Ainsi, dans le cas des femmes, les informations tirées de monographies nationales donnent à penser que les femmes sont beaucoup moins nombreuses que les hommes à détenir des facteurs de production et autres actifs et à en assurer le contrôle. De même, les peuples autochtones, qui représentent 5 % environ de la population mondiale mais 15% des pauvres¹⁷, sont plus exposés que le reste de la société à la privation de terre, à la malnutrition et aux déplacements internes, leur niveau d'alphabétisation et leur accès aux services de santé étant par ailleurs plus faibles¹⁸.

37. Les jeunes ruraux sont un autre groupe qui pourrait jouer un rôle important dans le développement rural durable, plus de la moitié de la population mondiale jeune vivant dans les zones rurales de pays en développement. En 2004, près de la moitié des jeunes âgés de 15 à 24 ans étaient pauvres et vivaient (comme personnes à charge) avec moins de 2 dollars par jour¹⁹, tandis que 20 % vivaient dans une situation de pauvreté absolue avec moins de 1 dollar par jour²⁰. Entre 130 et 140 millions de jeunes sont illettrés; en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, plus d'un jeune sur trois était illettré en 2002²¹.

38. Près de 80 % des personnes handicapées vivent en milieu rural et la plupart sont des agriculteurs et des travailleurs ruraux. Les programmes qui se sont avérés efficaces pour assurer leurs moyens d'existence sont ceux qui portent sur la formation agricole spécialisée (dans des domaines tels que l'apiculture, la sériculture et la lombriculture), le développement des entreprises de fabrication et de réparation d'outillage, et la transformation alimentaire.

5. Adaptation aux changements climatiques

39. Les changements climatiques peuvent avoir des effets significatifs sur la productivité agricole et, partant, sur les moyens d'existence en milieu rural. Les ruraux pauvres sont les plus vulnérables aux effets des changements climatiques. Beaucoup habitent dans des régions où les sols sont écologiquement fragiles et vivent de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'exploitation forestière,

¹⁶ Ifzal Ali et Ernesto M. Pernia, « Infrastructure and poverty reduction. What is the connection? », Département de l'économie et de la recherche, Banque asiatique de développement, série de notes d'orientation, n° 13.

¹⁷ Voir « Indigenous peoples », FIDA 2007, également disponible à l'adresse suivante : <http://www.ifad.org/english/indigenous/idex.htm>.

¹⁸ Voir « Statistics and key facts about indigenous peoples », FIDA 2007, disponible à l'adresse suivante : <http://www.ruralpovertyportal.org/english/topics/indigenous/statistics.htm>.

¹⁹ Voir « Guide to the Implementation of the World Programme of Action for Youth », Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies, 2006.

²⁰ Rapport mondial sur la jeunesse, 2005 : les jeunes aujourd'hui, et en 2015, Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies, 2006.

²¹ Bennel, P., « Knowledge and Skills for Development, Promoting Livelihood Opportunities for Rural Youth », Fonds international de développement agricole, 2007.

activités qui sont toutes affectées par les changements climatiques. Si les tendances prévues se confirment, les gains pouvant être tirés de l'agriculture dans l'avenir seront très limités. Les progrès réalisés au cours des dernières décennies en matière de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté risquent également d'être anéantis.

40. Les effets des changements climatiques – sécheresses et inondations plus fréquentes et plus graves, saisons de croissance plus courtes – deviennent une source de vive préoccupation quant à la viabilité à long terme de l'agriculture dans de nombreux pays en développement. Cette vulnérabilité est particulièrement marquée dans les régions exposées à la sécheresse où les ressources en eau sont rares et où les sols se dégradent. Les mauvaises récoltes et les pertes en bétail alourdissent les pertes économiques et compromettent de plus en plus souvent la sécurité alimentaire, notamment dans certaines régions d'Afrique subsaharienne. Les prix des denrées alimentaires augmentent, et les rendements agricoles pourraient être réduits de moitié d'ici à 2020 dans certains pays²².

41. Le changement climatique est déjà une réalité et se poursuivra, mais les gouvernements n'ont guère pris de mesures pour définir des stratégies d'intervention et promouvoir des mesures d'adaptation. Cela ne pourra qu'aggraver les conditions d'existence des ménages ruraux et des agriculteurs pauvres qui dépendent des ressources naturelles et de l'agriculture de subsistance. Qui plus est, le manque de moyens institutionnels et financiers au niveau local pour faire face aux problèmes engendrés par les changements climatiques entrave les efforts de lutte contre la faim, la pauvreté et la maladie dans les communautés rurales. Pour formuler des stratégies et des programmes d'adaptation efficaces, il est indispensable de renforcer la collaboration interorganisations et intersectorielle, et d'accroître les capacités techniques et financières.

6. Valorisation du capital humain : éducation et formation

42. L'éducation et la formation sont deux des moyens les plus efficaces de lutter contre la pauvreté dans les campagnes et de promouvoir un développement rural durable. L'expérience montre que l'absentéisme scolaire, l'abandon prématuré des études, l'analphabétisme chez les adultes et les inégalités entre les sexes dans l'éducation sont des problèmes qui touchent de manière disproportionnée les zones rurales, tout comme la pauvreté. Les disparités se creusent entre les villes et les campagnes, en termes d'investissement dans l'éducation et de qualité de l'enseignement. D'une manière générale, il reste beaucoup à faire pour mettre les activités d'éducation à la hauteur des besoins particuliers de formation et de renforcement des capacités des populations rurales de façon à leur permettre de tirer parti des possibilités économiques pour améliorer leurs moyens d'existence et leur qualité de vie (voir encadré 5).

43. Une initiative intitulée « Éducation pour les populations rurales »²³ a été lancée lors du Sommet mondial pour le développement durable (SMDD) en vue de faciliter l'accès de la population rurale à l'éducation de base, d'améliorer la qualité

²² Climate Change: a Development Challenge", FIDA, communiqué de presse, 2007.

²³ L'initiative a été lancée en 2002 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture à l'occasion du Sommet mondial pour le développement social, l'accent étant mis sur l'éducation des populations rurales dans le cadre de l'initiative « Éducation pour tous ».

de l'éducation de base en milieu rural et de renforcer les capacités nationales de planification et de mise en œuvre de systèmes d'éducation de base qui répondent aux besoins d'apprentissage de la population rurale. Cette initiative a contribué à l'éducation des agriculteurs, mais les résultats sont inégaux et les progrès lents.

Encadré 5

L'éducation, stratégie de développement rural

Aux États-Unis, le niveau d'instruction de la population rurale a atteint un record historique en 2000 : près d'un adulte sur six en milieu rural était titulaire d'une licence universitaire et plus des trois quarts avaient obtenu un diplôme d'études secondaires. Selon une étude récente, le niveau de rémunération et de revenu a augmenté plus rapidement au cours des 20 dernières années dans les comtés ruraux où le niveau d'instruction était élevé. La rentabilité économique de l'éducation demeure cependant moins élevée dans les zones rurales que dans les zones urbaines. Des travaux de recherche préliminaires montrent par ailleurs qu'un enseignement de meilleure qualité accroît le niveau de rémunération et de revenu des travailleurs ruraux et des communautés rurales.

Source : <http://www.ers.usda.gov/AmberWaves/November05/Features/Education.htm>

44. Les services d'éducation en milieu rural se ressentent lourdement du manque d'installations et d'enseignants. Par exemple, selon les estimations, le monde a aujourd'hui besoin de 1,9 million d'instituteurs supplémentaires²⁴ et 80 millions d'enfants d'âge scolaire – vivant pour la plupart en milieu rural – ne sont pas scolarisés. Dans certaines régions d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud, le nombre d'enseignants formés ne correspond qu'à un quart à un tiers des besoins. En Afrique subsaharienne, il faudra accroître le nombre actuel d'enseignants (2,4 millions) de 68 % au cours des prochaines années pour atteindre l'objectif de l'éducation pour tous.

45. Dans certains pays, la scolarisation des enfants se heurte également à des obstacles juridiques tels que l'absence de certificat de naissance dans les zones rurales, ou le déni de citoyenneté dont font l'objet certaines minorités ethniques rurales. Enfin, les guerres et les conflits, qui affectent surtout les régions rurales, perturbent la prestation des services éducatifs et empêchent les enfants d'aller à l'école et de suivre une scolarité régulière. Durant les années 90, les nombreux conflits armés et la progression de la pandémie de VIH/sida en Afrique subsaharienne ont gravement perturbé la scolarité des enfants.

²⁴ Ibid.

C. Gestion des ressources naturelles

46. Sans une gestion efficace à long terme des ressources naturelles, le développement futur des régions rurales ne peut être assuré. Les trois quarts environ des pauvres vivent en milieu rural et tirent leur subsistance des ressources naturelles. Plus de 1,3 milliard de personnes vivent de la pêche, de l'exploitation forestière et de l'agriculture, ce qui représente près d'un emploi sur deux dans le monde. Les résultats des recherches montrent que la dégradation de l'environnement a des causes nombreuses et variées allant des phénomènes naturels catastrophiques à une gouvernance et une gestion inadéquates.

1. Gestion des terres

47. L'incapacité de gérer les ressources foncières de manière globale et intégrée a causé de graves problèmes et fait obstacle au développement durable. Il existe de nombreux exemples de la profonde dégradation des ressources foncières – érosion, désertification, tarissement des nappes aquifères, salinisation des sols, déversement de déchets toxiques miniers, etc. Plus de 40 millions d'hectares de terres dans le monde sont affectés par la salinisation et l'engorgement des sols. En outre, 19,5 millions d'hectares de terres agricoles productives sont sacrifiés chaque année à l'urbanisation et au développement industriel, forçant les paysans à se replier sur des terres plus marginales réduites à une peau de chagrin.

48. Un certain nombre d'obstacles compromettent l'utilité des méthodes actuelles de gestion des sols face à une multitude de problèmes interdépendants, tels que le déboisement, la désertification, la pollution de l'air et de l'eau et l'expansion incontrôlée des établissements humains dans les zones urbaines et rurales (voir E.CN.17/2008/5). À titre d'exemple, le déboisement au Népal et dans les régions montagneuses voisines est à l'origine d'inondations dans le delta du Gange et les autres bassins fluviaux qui traversent les pays situés en aval.

49. À ces obstacles viennent s'ajouter le manque d'accès aux informations et aux technologies appropriées, la faiblesse des structures institutionnelles, des modes d'exploitation des sols non viables à long terme et les antagonismes entre différentes utilisations des sols.

50. L'existence de droits fonciers bien définis, garantis et transférables est d'une importance cruciale pour les efforts de développement rural car la sécurité d'occupation des terres contribue généralement à la stabilité sociale, alors qu'un statut d'occupation incertain peut conduire à l'instabilité sociale et engendrer des conflits. Au cours des 10 dernières années, plusieurs pays d'Afrique (Kenya, Mozambique et Zambie), d'Amérique centrale et latine (Brésil et Mexique), d'Asie (Cambodge et Philippines) et d'Europe orientale et d'Asie centrale (Albanie, Arménie et Géorgie) ont introduit dans leurs législations et leurs politiques foncières des réformes qui ont permis une meilleure répartition des avantages. Par contre, des pays aussi différents que la Colombie, le Zimbabwe et la Côte d'Ivoire ont encore des difficultés à formuler des politiques foncières.

2. Gestion des ressources en eau

51. Les rivalités croissantes autour de l'eau entre des usagers extrêmement divers ayant des besoins très différents ont compliqué la gestion de cette ressource. Le secteur agricole reste de loin le plus gros consommateur d'eau, mais les pertes en eau demeurent importantes. Les estimations relatives à l'efficacité de l'irrigation varient selon les pays, mais la moyenne est d'environ 43 %. D'une manière générale, les chiffres oscillent entre 25 et 45 % en Asie mais atteignent 50 à 60 % en Israël, au Japon et dans certaines régions de la Chine²⁵.

52. La tendance est comparable pour ce qui est des réformes institutionnelles introduites à travers le monde dans le secteur de l'eau. Bien que de nombreux gouvernements aient réussi à promulguer des lois relatives à l'eau, il a souvent fallu des années pour en concrétiser les dispositions. Dans certains cas, les lois votées ont eu un effet limité voire nul. Un aspect essentiel du débat institutionnel est la question de savoir ce que les gouvernements devraient ou peuvent faire – promulguer des lois, créer des organes de contrôle, privatiser les réseaux d'irrigation et préciser les droits de propriété. Les modalités de participation des usagers de l'eau et les moyens de les inciter à mieux gérer et conserver les ressources en eau n'ont guère retenu l'attention dans l'analyse institutionnelle et, partant, dans les cadres de politique générale (voir E/CN.17/2008/11).

53. Les principaux obstacles à la gestion durable des ressources en eau ont notamment l'insuffisance des capacités des institutions chargées de la gestion de l'eau; l'inadéquation des mécanismes permettant de réorienter les ressources en eau des utilisations agricoles vers les utilisations urbaines tout en préservant le système économique agricole et les valeurs connexes; l'absence de stratégies d'atténuation des effets du changement climatique; la difficulté à traduire sur le plan opérationnel le principe « pollueur-payeur »; l'insuffisance des consultations avec les parties prenantes; et la tarification incompatible avec les objectifs d'efficacité économique et de justice sociale. Le manque de formation et de connaissances des agriculteurs contribue en outre au gaspillage des ressources en eau dans l'agriculture.

3. Gestion forestière

54. Selon les estimations, 1,6 milliard de personnes sont fortement tributaires des ressources forestières pour assurer leurs moyens de subsistance, ce qui rend indispensable l'adhésion aux principes et aux pratiques de gestion durable des forêts si l'on veut que les programmes en faveur des ruraux pauvres portent leurs fruits (voir encadré 6). Bien que le développement rural soit l'un des principaux instruments mis en avant dans de nombreuses stratégies de réduction de la pauvreté, celles-ci ne tiennent pas compte du fait que les ruraux pauvres tirent leur subsistance des forêts et que le secteur forestier peut contribuer au développement rural.

²⁵ Seckler, D. et al., « World water demand and supply, 1990 to 2025: scenarios and issues ». Rapport de recherche n° 19, Institut international de gestion des ressources en eau, Colombo (1998).

Encadré 6

Contribution de la foresterie aux revenus ruraux

Les ménages ruraux pauvres tirent en moyenne un cinquième de leur revenu des ressources forestières, essentiellement des produits autres que le bois d'œuvre tels que les plantes sauvages, le bois de chauffage, les plantes fourragères et le chaume^a. Malheureusement, une grande partie de la valeur économique des forêts pour les pauvres n'apparaît pas dans les chiffres officiels sur l'économie forestière. Le Kenya est un exemple caractéristique : selon les estimations officielles, le secteur forestier formel ne génère qu'environ 2 millions de dollars de revenus par an, sous la forme de bois de sciage, de pâte de bois et autres produits ligneux industriels, somme dérisoire par rapport à la valeur du secteur forestier informel, qui rapporte quelque 94 millions de dollars aux ménages ruraux sous la forme de charbon de bois, de bois de feu et divers autres produits forestiers, sans compter la valeur récréative des forêts pour les loisirs et le tourisme, soit quelque 30 millions de dollars. Étant donné qu'une aussi grande partie de la valeur des forêts est engrangée dans le secteur informel, elle n'est essentiellement pas prise en compte.

Source : Mogaka et al. « Economic aspects of community involvement in sustainable forestry management in Eastern and Southern Africa », Programme de l'UICN pour l'Afrique orientale », 2001.

^a Vedeld et al., « Counting on the environment: forest incomes and the rural poor », Environmental Economic Series, Document n° 98, Banque mondiale, 2004.

55. Selon le rapport de la FAO sur la situation des forêts du monde, les forêts apportent une contribution importante au développement durable dans toutes les régions, mais les progrès vers une gestion durable des forêts sont inégaux. Les forêts couvrent près de 4 milliards d'hectares, soit environ 30 % de la superficie émergée de la planète. Entre 1990 et 2005, 3 % du couvert forestier ont disparu, ce qui représente une diminution moyenne de 0,2 % environ par an. Des progrès sensibles ont été enregistrés dans certaines régions, notamment dans les pays développés et les régions à climat tempéré. Dans d'autres, en particulier celles où se trouvent des pays en développement et des écosystèmes tropicaux, la superficie boisée continue de diminuer, faute d'institutions adéquates pour inverser cette tendance. Le principal obstacle à l'évaluation des progrès accomplis est l'absence de données fiables. La plupart des pays exploitent les forêts à des fins diverses et l'on accorde une attention grandissante à la préservation des sols, des ressources en eau, de la diversité biologique et d'autres valeurs écologiques. La disparition progressive des forêts primaires dans la plupart des pays tropicaux est cependant un sujet de vive préoccupation.

4. Aquaculture, pêche et autres ressources

56. Environ 90 % de la production aquacole proviennent des pays en développement. L'aquaculture contribue donc de manière significative à

l'atténuation de la pauvreté, à la sécurité alimentaire et au bien-être social des ruraux pauvres. Dans de nombreux pays, cependant, il reste encore à tirer pleinement parti de ces possibilités.

57. Les pratiques aquacoles ont généralement engendré, partout dans le monde, des avantages sociaux, économiques et nutritionnels substantiels, avec un impact minime sur l'environnement. Il semblerait cependant que cette situation soit en train de changer en raison des déficiences des cadres institutionnels et du développement trop rapide associé à l'important potentiel commercial que représentent certaines espèces à forte valeur. La planification du développement rural à différents niveaux reflète une méconnaissance persistante du rôle de l'aquaculture dans le développement rural, et l'on ne dispose guère d'informations sur l'utilité de l'aquaculture en termes de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté dans les zones rurales.

58. Dans les pays en développement, selon les estimations, 250 millions de personnes sont directement tributaires de la pêche à petite échelle tant pour leur alimentation que pour leurs revenus, principalement dans les zones rurales. En Thaïlande, par exemple, la pêche artisanale représente encore 90 % de la production halieutique nationale²⁶. Une étude menée en 2002 a révélé que, dans le bassin inférieur du Mékong, 40 millions d'agriculteurs – pauvres pour la plupart – pratiquent la pêche de manière saisonnière. Au Laos, où la pauvreté est très prévalente en milieu rural, la pêche est une source complémentaire d'alimentation et de revenus pour 70 % des ménages agricoles²⁷.

59. Dans de nombreuses régions rurales, les ménages pauvres tirent une grande partie de leur revenu des ressources communes (telles que les forêts, la pêche, les récifs coralliens, les cours d'eau, les pâturages et les ressources minérales). Sous l'effet conjugué de divers facteurs, tels que la privatisation, l'intensification de l'agriculture, la croissance démographique et la dégradation des écosystèmes, les ressources foncières communes de qualité s'amenuisent et sont de moins en moins accessibles aux pauvres dans de nombreuses régions du monde²⁸.

D. Financements ruraux

60. Il est de plus en plus admis que l'accès aux ressources financières contribue à l'élimination de la pauvreté rurale. La Banque africaine de développement a ainsi lancé un partenariat en vue de remédier à l'accès limité et au coût élevé du financement en Afrique, qui empêche 20 % des adultes en Afrique subsaharienne d'ouvrir un compte bancaire dans un établissement financier institutionnel ou semi-institutionnel²⁹. Le développement d'un secteur financier viable dans les zones rurales se heurte à de nombreux obstacles mais serait un moyen d'accroître les possibilités d'investissement et les sources de revenu des ménages agricoles et des entreprises rurales. Les banques et les organismes de développement affirment généralement que l'intervention de l'État sur les marchés financiers ruraux nuit à

²⁶ Voir <http://www.wri.org/publication/content/8061>.

²⁷ Sverdrup-Jensen, « Fisheries in the Lower Mekong Basin: Status and Perspectives », document technique n° 6 de la Commission du Mekong, 2002.

²⁸ Voir <http://www.wri.org/publication/content/8055>.

²⁹ Voir http://www.adb.org/Documents/Periodicals/ADB_Review/2003/vol35_6/pawnshops.asp.

leur bon développement³⁰, mais reconnaissent que les pouvoirs publics ont un rôle à jouer dans la mise en place de l'infrastructure réglementaire et institutionnelle nécessaire à la promotion du développement de marchés financiers dans les zones rurales.

61. La dispersion géographique des institutions financières, ou la difficulté d'accès à leurs services, est un autre problème à surmonter pour desservir les zones rurales isolées et à faible densité de population³¹. En outre, compte tenu de la diversité des zones rurales, au sein d'une même région ou au niveau interrégional, et des besoins différents des clients, un large éventail d'institutions financières, de type classique ou autre, est nécessaire pour répondre à certains besoins.

62. Le système de financement traditionnel, qui revêt des formes diverses, joue un rôle important dans les marchés ruraux. Il existe dans de nombreuses régions rurales du monde des institutions bancaires villageoises, souvent créées par des organisations non gouvernementales, qui ont généralement obtenu de bons résultats en termes d'indicateurs de durabilité, tels que le rendement ajusté sur l'actif et l'autonomie opérationnelle, et pourraient à terme former des partenariats stratégiques avec les banques pour élargir leur gamme de produits et services. Le bilan est mitigé en ce qui concerne les associations locales d'épargne et de crédit mais elles fonctionnent généralement bien lorsqu'elles sont convenablement gérées. Ces organisations desservant en priorité une clientèle pauvre, elles pourraient contribuer davantage à la lutte contre la pauvreté rurale si leurs capacités étaient renforcées.

63. Les organisations d'entraide financière se sont beaucoup développées en Afrique et en Asie. Elles sont adaptées au marché local et offrent des possibilités de crédit et d'épargne à court terme pour lisser la consommation des ménages. Leurs services sont très limités. Ces prêteurs non institutionnels ne sont pas équipés pour financer d'importants investissements à long terme, sauf s'ils établissent des liens avec le secteur structuré.

64. Il existe également d'autres sources de financement rural non bancaire. On peut citer, entre autres, les services de financement à court terme fournis par les bureaux de prêteurs sur gages, dont les opérations sont très simples, rapides et assorties de faibles coûts de transaction aussi bien pour le prêteur que pour l'emprunteur. Les envois de fonds des travailleurs émigrés sont aussi une importante source de financement rural. La migration alimente des mouvements de fonds qui bénéficient actuellement à près d'un milliard de personnes – soit près d'un sixième de la population mondiale³² – dont la majorité vit en milieu rural. Les politiques de soutien aux moyens de subsistance et d'incitation à l'investissement dans les zones rurales se sont avérées utiles pour gérer les flux migratoires, améliorer les moyens d'existence des migrants et de leurs familles, et faire reculer la pauvreté rurale. Enfin, les commerçants ruraux et les entreprises agro-industrielles sont une autre

³⁰ Fernando, N. A et Moyes, R. T., « Moving Towards Inclusive Rural Financial Markets in Central Asia », in Lamberte, M. B et al, « Beyond Microfinance – Building Inclusive Rural Financial Markets in Central Asia », Banque asiatique de développement, 2006.

³¹ L'un des arguments à l'encontre d'une telle délocalisation est qu'il n'est économiquement pas viable de fournir des services financiers dans certaines régions isolées. Cette affirmation est certes valable en Amérique latine, elle s'avère fautive en Mongolie, par exemple, où, en dépit d'une densité démographique de 1,5 personne par kilomètre, les institutions financières officielles ont fait la preuve de leur viabilité et de leur efficacité.

³² Voir <http://www.fao.org/newsroom/en/news/2006/1000313/index.html>.

source de financement rural qui mérite d'être mentionnée. À mesure que l'agriculture s'intègre dans les chaînes de valeur soumises aux forces du marché, cette source de financement traditionnelle prend de l'ampleur et gagne en importance.

E. Accès aux marchés locaux

65. Dans le passé, les programmes visant à faciliter l'accès des petits producteurs aux marchés locaux ont essentiellement consisté à combler leur manque d'information en créant des services d'information sur les marchés et en construisant des routes reliant les exploitations agricoles aux marchés et autres infrastructures commerciales, ainsi qu'à leur fournir une assistance en identifiant des débouchés potentiels. Plus récemment, les efforts ont principalement porté sur le renforcement des partenariats tout au long des filières, notamment en encourageant la formation de relations contractuelles informelles équitables entre les producteurs, les négociants, les entreprises de transformation et les détaillants, et en facilitant en particulier la création d'associations de petits producteurs agricoles pour mieux tirer parti des débouchés commerciaux³³.

66. Reconnaisant l'importance d'un meilleur accès aux marchés pour permettre aux ménages ruraux d'échapper à la pauvreté, le FIDA a accru son aide financière en faveur des projets qui intègrent cette composante. De tels projets représentaient 18 % du total sur la période 1991-1995, mais leur proportion est passé à 38 % sur la période 1999-2001. Pour ne citer que quelques exemples, un projet mené pour transformer les activités rurales agricoles et non agricoles en entreprises rurales rentables en El Salvador permet de fournir une assistance technique et commerciale spécialisée et des ressources à quelque 33 000 personnes; aux Maldives, une assistance est fournie aux petits producteurs et entreprises de transformation dans le secteur de l'agriculture et de la pêche pour les aider à améliorer la qualité de leurs produits et à trouver de nouveaux créneaux.

III. Difficultés persistantes

67. Les progrès accomplis en général en matière de réduction de la pauvreté rurale ont été lents, mais plusieurs expériences réussies indiquent la voie à suivre en montrant ce qui peut aboutir et dans quelles circonstances. Bien que les efforts de développement rural restent axés sur le secteur de l'agriculture, l'expérience montre que le développement agricole peut difficilement réduire à lui seul la pauvreté rurale. La difficulté à surmonter consiste à promouvoir un développement rural qui bénéficie à des communautés entières, et non pas seulement à celles qui ont des activités agricoles.

68. L'absence d'investissements diversifiés dans le secteur rural, visant notamment à accroître l'efficacité et la productivité de l'agriculture, à exploiter les possibilités du secteur non agricole, à améliorer la gestion des ressources naturelles et à accroître la qualité des infrastructures rurales, est un obstacle à la croissance et

³³ Shepherd, Andrew W., « Approaches to linking producers to markets », Agricultural Management, Étude n° 13 du Service de la gestion de la commercialisation et des finances agricoles, FAO, 2007.

à la réduction de la pauvreté dans les zones rurales. D'autres défis doivent être relevés pour encourager la croissance économique en milieu rural; il faut notamment renforcer les partenariats et fournir une assistance technique axée sur le développement des activités agricoles à vocation commerciale et des petites et moyennes agroentreprises pour promouvoir un secteur agro-industriel rural compétitif. Dans certains cas, la promotion de l'artisanat et du tourisme au niveau local pourrait également aider à stimuler les économies rurales.

69. L'un des principaux obstacles à la stimulation de la croissance dans les économies rurales est l'accès limité aux financements ruraux, aux intrants agricoles améliorés, aux services énergétiques modernes, aux marchés locaux et à l'information sur les marchés, aux installations d'entreposage, aux moyens de transport et à la technologie, ainsi qu'à l'éducation et autres services sociaux. Faire en sorte que les financements ruraux soutiennent les activités génératrices de revenus non agricoles, notamment en faisant appel au secteur financier non structuré, pourrait contribuer de manière significative à la réalisation d'un développement rural durable.

70. On n'insistera jamais assez sur l'importance de bien concevoir les programmes de développement durable, et d'assurer ensuite l'efficacité de leur mise en œuvre et de leur suivi. Dans bien des cas, le principal obstacle à l'évaluation des progrès accomplis est l'absence de données fiables. Ainsi, la contribution des activités non agricoles à la réduction de la pauvreté n'est pas suffisamment bien connue, faute de données mondiales cohérentes facilitant la comparaison entre toutes les régions, et les bureaux nationaux de statistique et de recensement ne sont pas dotés des moyens voulus pour collecter et produire des données ventilées par zones urbaines et rurales sur les aspects socioéconomiques et environnementaux des économies rurales.

71. Les ressources naturelles sont une source de subsistance essentielle pour les habitants des pays en développement, mais leur surexploitation dans de nombreux pays a des effets dévastateurs sur les conditions de vie des ruraux pauvres. Il est donc vital de concilier la maximisation de la productivité des ressources naturelles, d'une part, et leur conservation, d'autre part.

72. Les pauvres doivent faire face à des obstacles de taille dans leur lutte contre la pauvreté, pour ce qui est notamment d'obtenir un meilleur accès à l'eau potable, à des services sanitaires de base, à des sources d'énergie modernes, abordables et non polluantes, ainsi qu'à des soins médicaux. Certains groupes vulnérables, tels que les femmes, se ressentent encore davantage du manque d'accès à ces services essentiels. L'insuffisance des ressources inscrites aux budgets nationaux et locaux demeure un obstacle grave à l'élargissement de la couverture des services sociaux de base. Il est impératif de renforcer les capacités des institutions locales pour améliorer la viabilité des programmes de développement rural existants.

73. S'il ne peut y avoir de développement durable sans développement rural, celui-ci ne peut être réalisé sans une responsabilisation et une participation communautaires adéquates. Le manque d'éducation et l'illettrisme constituent un obstacle majeur à l'autonomisation des communautés rurales. L'investissement public en faveur de l'éducation a souvent été insuffisant dans les pays en développement, mais il ne suffit pas d'accroître les dépenses publiques à cet égard mais pour que les zones rurales isolées puissent combler leur retard dans le domaine de l'éducation : il faut aussi assurer la participation des organisations de la société civile et des autres parties prenantes. Il importe tout autant de remédier aux

différentes contraintes sociales et culturelles qui empêchent les groupes marginalisés et désavantagés de participer pleinement à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes de développement rural.
